



Menu

International

Planète

Politique

Société

Économie

Idées

Culture

Le Goût du Monde

Sciences

Spor



DÉBATS ÉDUCATION

Article réservé aux abonnés

epuis de nombreuses années, on constate un déclin important de la présence des enfants dans

« Un terrain d’aventures n’est pas un simple dispositif d’animation estivale, c’est un espace démocratique à hauteur d’enfant »

Face au déclin du temps passé par les enfants dans les espaces publics, un collectif de responsables politiques, de chercheurs et de représentants du monde associatif souligne, dans une tribune au « Monde », le rôle majeur des espaces de jeu libre comme lieux d’apprentissage du vivre-ensemble.

TRIBUNE

Collectif

D l’espace public, comme en attestent de nombreuses études. Or, la diminution du temps passé à l’extérieur par les enfants a des conséquences significatives sur leur santé et leur développement. Et les bénéfices de l’activité en plein air pour les enfants sont documentés, de la réduction de l’anxiété à l’amélioration de la concentration, en passant par le développement émotionnel.

Publié aujourd'hui à 10h56 | Lecture 3 min.

Lorsque les enfants se trouvent dans des espaces publics traditionnels pensés paresseusement par les adultes, on leur demande d’être sages, de ne pas faire trop de bruit, de ne pas grimper aux arbres, de ne pas jouer avec la terre et les branches. A force de sécuriser, de réglementer et de vouloir occuper chaque minute de leur temps, nous oublions une évidence : les enfants ont besoin de sortir en autonomie, ils ont besoin de liberté, de risque mesuré et de collectif pour grandir ensemble. [Les terrains d’aventures portent précisément cette ambition.](#)

Nés des pédagogies actives et défendus depuis des décennies par les mouvements d’éducation populaire, ces espaces de construction et de jeux libre, souvent implantés dans les quartiers populaires des villes, sont des lieux où les enfants peuvent, tout près de chez eux, construire des cabanes, manipuler des outils, jouer librement, inventer leurs règles, faire et défaire.

LA SUITE APRÈS CETTE PUBLICITÉ

Les associations et collectivités organisatrices des terrains d’aventures les accueillent tels qu’ils et elles sont, sans inscription obligatoire, sans sélection sociale, sans obligation de performance ni de consommation. Aujourd’hui près de 100 terrains d’aventures en France animés par les centres d’entraînement aux méthodes d’éducation active (Ceméa), des centres sociaux, des associations locales, de quartier et quelques collectivités.

Lire aussi | [« Les fondations d’une société qui reconnaît toute sa place à l’enfant se construisent d’abord au sein de nos maisons »](#)

Ces lieux reposent sur quelques principes simples mais profondément politiques et éducatifs : l’accueil inconditionnel, la gratuité, l’activité libre, la confiance accordée aux enfants et la présence d’animateurs et animatrices qui les accompagnent dans une posture éducative réfléchie, équilibrant en permanence besoin de sécurité et accession à l’autonomie, afin qu’ils puissent prendre des risques sans se mettre en danger.

Prendre soin d’un lieu commun

Contrairement à certaines idées reçues, les terrains d’aventures ne sont pas des zones d’abandon. Ils sont encadrés par des équipes formées, attentives, qui savent que la sécurité ne consiste pas à supprimer tout risque mais à permettre aux enfants d’apprendre à les évaluer. Le danger pour les enfants aujourd’hui n’est pas seulement la chute ou l’égratignure ; c’est aussi l’ennui, l’isolement, l’hypercontrôle et la disparition progressive des espaces d’exploration de leur liberté.

Newsletter

« La revue du Monde »

S'inscrire

Chaque week-end, la rédaction sélectionne les articles de la semaine qu’il ne fallait pas manquer

A l’heure où les inégalités sociales explosent, où les familles peinent à financer les loisirs d’été, où la santé mentale des jeunes inquiète, ces espaces apparaissent plus que jamais nécessaires. Car un terrain d’aventures n’est pas un simple dispositif d’animation estivale. C’est un espace démocratique à hauteur d’enfant, où les enfants apprennent à faire ensemble pour vivre ensemble et se préparent ainsi à la démocratie. On y apprend à coopérer, à négocier, à prendre soin d’un lieu commun. On y découvre ses capacités concrètes. On y vit des expériences que peu d’espaces institutionnels autorisent encore : grimper, construire avec du bois récupéré, utiliser de vrais outils, prendre des initiatives, se tromper, recommencer, jouer librement.

Lire aussi la tribune | [« Le “no kids”, en opposant le confort des adultes à la présence des enfants, diffuse une vision polarisée et réductrice de la société »](#)

Dans plus de 90 communes en France, ces initiatives existent déjà, souvent portées par des associations avec le concours des collectivités, par l’engagement d’animateurs et animatrices, d’associations, de parents et d’habitants. Mais les terrains sont trop souvent précaires : une précarité dans la prise en charge financière, une précarité par une implantation temporaire et un fonctionnement souvent cantonné sur quelques semaines.

Les terrains d’aventures doivent être reconnus comme un véritable service d’éducation populaire et pérennisés. Il est donc nécessaire de réfléchir collectivement aux financements de ces espaces : collectivités, Etat, Caisse d’allocations familiales, bailleurs sociaux. C’est déjà le cas dans plusieurs villes, mais il est nécessaire de sécuriser ces financements et de le permettre sur tout le territoire national.

Faire confiance aux enfants est un choix de société. Cet été, donnons de l’espace au jeu libre, à l’imaginaire et à l’expérimentation. Ouvrons davantage de terrains d’aventures. Défendons ces lieux rares où les enfants peuvent encore jouer, transformer quelques planches, des outils et un terrain vague en monde commun. Une société qui laisse une place à l’aventure pour ses enfants est une société qui croit encore en leur capacité d’agir et qui prépare son avenir.

¶ **Dorothée Boulogne**, présidente Ceméa France ; **Charlotte Brun**, deuxième adjointe (Parti socialiste, PS) à la mairie de Lille ; **Fanny Dombre-Coste**, députée (PS) de l’Hérault ; **Stéphanie Léger**, adjointe à la mairie de Lyon chargée de l’éducation et des droits des enfants, et présidente du Réseau français des villes éducatrices ; **Philippe Meirieu**, professeur émérite en sciences de l’éducation ; **Gilles Raveneau**, professeur des universités en anthropologie, université Lumière Lyon-II ; **Clément Rivière**, maître de conférences en sociologie à l’université de Lille ; **Johanna Rolland**, maire (PS) de Nantes ; **Joelle Sicamois**, directrice de la Fondation pour l’enfance ; **Tarik Touahria**, président de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France.

Collectif

Le Monde Boutique

Découvrir



Soldes
Une large sélection à prix réduits



Collection *Le Monde livres*

Serviette de plage, sac cabas et casque

Partenaires